

Coopération France-Burundi : Un activiste burundais interpelle le président Macron

Libération, 1 août 2019 Burundi : la parole passe, demeurent les actes La décision de la France de rétablir sa coopération militaire avec le régime de Bujumbura, qui fait l'objet d'une enquête de la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité, génocide et colatère bien au-delà des familles des victimes. L'écrivain David Gakuzi interpelle le président Macron.

Tribune. Monsieur le président, ce n'est point en qualité de Burundais que je m'adresse à vous. C'est en tant que citoyen du monde qui élève sa voix pour d'autres hommes et femmes en difficulté. Je ne plaide pas ici pour un peuple anonyme, perdu quelque part au cœur de l'Afrique ; je plaide pour des êtres humains concrets comme vous et moi. Et si je me tourne vers vous c'est parce que vous incarnez par vos fonctions la responsabilité politique décisive ultime et que, sous votre mandat, la France vient de décider de rétablir sa coopération militaire avec le régime de Bujumbura, objet d'une enquête de la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité. Voilà l'affaire ! Vous ne pouvez pas dire du Burundi que des choses génocidaires. J'ose espérer que vous n'avez jamais entendu parler ni de Jean Bigirimana, journaliste porté disparu depuis trois ans, ni de Népomuscène [Jean Népomuscène Komezamahoro, ndr] 15 ans, abattu, à genoux, les mains levées, par les forces de l'ordre, ni de Léon Hakizimana allongé par terre et exécuté froidement avec Franck et Fleury, ses deux fils jumeaux, ni de Charlotte Umugwaneza, d'habillage, tuée, jetée dans les eaux de la rivière Gikoma. Je suis persuadé que vous ne savez rien non plus du massacre du 12 décembre 2015 perpétré par des éléments de la garde présidentielle, que vous n'êtes pas au courant de l'enfer infligé aux martyrisés, que vous n'avez aucune connaissance réelle du quotidien des centaines de milliers de Burundais contraints de vivre exposés à tous les abus de pouvoir ou forcés de prendre le chemin de l'exil pour sauver leur peau. Violation de la Constitution Ainsi tange le Burundi depuis avril 2015, suite à la décision de Pierre Nkurunziza, l'homme qui se dit Président par la grâce de Dieu, de se maintenir au pouvoir et ce, en violation de la Constitution. Certes la violence du régime peut sembler aujourd'hui moins intensive car moins spectaculaire, n'empêche : l'absence de démolition des autres, des uns pour des raisons de naissance, les Tutsis, des autres pour des raisons d'opinion politique, les opposants, se poursuit méthodiquement, silencieusement, loin de la presse internationale et des moins extérieurs, tous indésirables à Bujumbura. Lors de votre discours de Ouagadougou, vous aviez promis solennellement à l'Afrique une nouvelle relation franco-africaine. Les sceptiques ont dit qu'il ne s'agissait-là que d'un amas de promesses sans lendemain. D'autres, dont je fais partie, ont bien voulu vous accorder le bénéfice de la jeunesse. Vous apparteniez à une nouvelle génération nettement moins marquée par les sentences et les jugements de l'Afrique à papa. Et votre discours avait un certain panache. Nous avons cru, dans la capitale burkinabè, à la possibilité d'un autre dirigeant africain de la France. Et voilà cette décision de reprise de la coopération militaire avec l'un des régimes les plus féroces du continent un régime couvert de cadavres ; voilà cette décision qui vient fissurer le don de parole de Ouagadougou, générant génocide et colatère bien au-delà des familles des victimes, partout sur le continent. Engagement calamiteux au Rwanda Mais au fond, de quel côté est le symptôme, cette prescription symbolique, de fait, des crimes commis là-bas ? De l'incompressible pulsion de répression ? Car il y a un quart de siècle la France choisissait, au Rwanda, voisin du Burundi de prêter main forte au régime de Habyarimana. On connaît la suite : le génocide des Tutsis. Avec la décision, prise courant mai 2015 par votre prédécesseur, mettant un terme à la coopération sécuritaire avec le régime de Nkurunziza nous avons cru que la France avait, enfin, tiré les leçons de son engagement calamiteux au Rwanda aux côtés des porteurs de machette. Nous avons cru que Paris venait de faire amende honorable et de s'engager dans une autre voie ! Nous nous étions emballés trop vite ! Ne nous opposez pas, comme ce diplomate en poste à Bujumbura, la grammaire de la diplomatie de la collaboration et son pragmatisme qui serait la manifestation d'une politique bien raisonnée face à l'inhumanité calculée et organisée. Car qu'est-ce que le pragmatisme, brandi comme idéal pour justifier le renoncement devant la cruauté, sinon un sarcasme pour voiler l'inavouable ? Et l'éthique en politique se résume donc à une chose vaine et aléatoire ? Et il faudrait s'habituer à l'inhumanité des hommes qui ne serait, tout compte fait, que de surcroît là-bas, selon un jugement tenace, qu'un mal héréditaire et continuer à faire les affaires comme d'habitude appris sur les bancs de l'école que c'est bien la Révolution française qui a gravé dans le marbre, que tout homme a son essence, à savoir des droits irrévocables. Il s'agit d'être responsable des valeurs héritées et proclamées par la communauté des humains, de retrouver une certaine cohérence, d'affirmer l'unité de l'humanité en droits. Il faut un message clair aux bourreaux du Burundi et d'ailleurs : leurs crimes ne demeureront ni impersonnels, ni impunis. La parole passe, demeurent les actes. Par David Gakuzi, Ecrivain burundais